

**AUGMENTATION DU CAPITAL SOCIAL PAR CONVERSION
OPTIONNELLE TOTALE OU PARTIELLE DE DIVIDENDES
AU TITRE DE L'EXERCICE 2019**

L'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux –AMMC a visé, en date du 29 juillet 2020, sous la référence N° VI/EM/013/2020, le prospectus relatif à l'augmentation du capital par conversion optionnelle totale ou partielle des dividendes 2019 de BANK OF AFRICA d'un montant global maximum de 999 102 229 de dirhams, prime d'émission comprise.

Un extrait de ce prospectus est disponible sur le site de BANK OF AFRICA : <https://www.ir-bankofafrica.ma/sites/default/files/2020-07/Extrait%20du%20prospectus%20Augmentation%20du%20Capital.pdf>.

Par ailleurs, des résumés du prospectus en langues arabe et anglaise seront publiés incessamment sur le site de BANK OF AFRICA : <https://www.ir-bankofafrica.ma/fr/note-dinformation-2020>.

Aux termes du procès-verbal des délibérations de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 23 juin 2020, les actionnaires de BANK OF AFRICA, ont autorisé une augmentation du capital social par conversion de dividendes au titre de l'exercice 2019, d'un montant maximum de souscription de 999 102 300 MAD (hors retenues légales).

Par ailleurs, l'Assemblée Générale a délégué les pouvoirs les plus étendus au Conseil d'Administration en vue notamment, de fixer les conditions et modalités définitives de réalisation de ladite augmentation du capital social et de modifier corrélativement les Statuts de la société.

Aux termes du procès-verbal des décisions du Conseil d'Administration en date du 28 juillet 2020, lequel faisant usage de la délégation de pouvoirs consentie par l'Assemblée Générale Extraordinaire susvisée, le Conseil d'Administration a décidé d'augmenter le capital social d'un montant maximum global de 999 102 229 dirhams par l'émission de 7 292 717 actions nouvelles à un prix de souscription de 137 dirhams, soit une prime d'émission de 127 dirhams par action.

L'opération d'augmentation du capital initiée par le Groupe permettra non seulement le renforcement des Fonds Propres de BANK OF AFRICA mais aussi la poursuite du financement du développement du Groupe.

Le prospectus visé par l'AMMC est :

- Remis ou adressé sans frais à toute personne dont la souscription est sollicitée ou qui en fait la demande ;
- Tenu à la disposition du public :
 - au siège social de BANK OF AFRICA, au 140, Avenue Hassan II- 20000 Casablanca et sur son site internet : <https://www.ir-bankofafrica.ma/sites/default/files/2020-07/Prospectus%20Augmentation%20du%20capital.pdf>
 - siège social de BMCE Capital Conseil, au 63, Boulevard Moulay Youssef - 20000 Casablanca ;
- Disponible sur le site internet de la Bourse des Valeurs (www.casablanca-bourse.com) ;
- Disponible sur le site internet de l'AMMC (www.ammc.ma).

Casablanca, le 03 août 2020